06/2016

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE

des Bassins Tude et Dronne aval.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

PREFECTURE DE LA CHA
Direction des Relations avec les Collectivités
17 FEV. 2016
Courrier : Arrivée

Comité syndical du 29 janvier 2016

L'an deux mille seize, le vingt neuf janvier à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Rioux Martin, sous la présidence de Monsieur Boniface Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participent aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTEAU	x		Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	x		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	x		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD			Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY	x		M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	x		M. Francis BROUANT		
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPUY	x		M. Pascal BOURDIGEAUD	x	
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	x		M. Jean Claude FAURE		
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN	x		M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER			Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY	x		M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	x		-		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	x		M. Gérard MUSSOT	x	
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	x		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel TOUZEAU			1er adjoint au maire		
COURLAC	M. Ludovic MELUN	x		M. François DI VIRGILIO		
COUTRAS	M. Jérôme COSNARD		M. Bernard NADEAU	2e adjoint au maire		
COUTRAS	M. Michel FOULHOUX	x				
CURAC	M. Noël GEORGES	x		M. GELINEAU YVON		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	x		M. Christian DEPIS-FORT		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	x		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bruno LAVIDALIE		M. Michel FOULHOUX	1er adjoint au maire		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	x		M. Bernard CHAUVIT		
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU	x		M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	x				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	x		M. Joël LABROUSSE	x	
Les PEINTURES	M. Bruno BERTEAU		M. Sophie BLANCHETON	M. Wilfrid NERI		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	x		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	x		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT			M. Damien HERY		
MONTMOREAU SAINT CYBARD	M. Bernard HERBRETEAU	x		M. Jean Claude CHAUMET		
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	x		M. Régis STEFANIAK	x	
ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme. Géraldine BOUILLON	x		M. Denis AUDOIN		

RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	x		M. Adrien CHADEFAUD		
ROUFFIAC	M. Jean Marie RIBEREAU	x		M. Jean Pierre VINCANT		
SAINT AIGULIN	M. Patrice PELET	x		M. ALAIN CHIRON	x	x
SAINT AIGULIN	M. Jean Pierre GOUZILH			-		
SAINT AMAND de MONT.	M. Michel PAUL-HAZARD	x		M. Loïc SEGUIN	x	
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER	x		M. Fabrice GUITARD	x	
SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER	x		M. Thierry BRUNO		
SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL	x		Mme Corinne BILLONNET		
SAINT-MARTIAL de MONT.	Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY	x	M. Michel TOUZEAU	M. Loïc CIMETIERE		
SAINT QUENTIN de Chalais	M. Thierry JAUVIN	x		M. Alexandre DOUSSAINT		
SAINT-ROMAIN	M. Dominique LE GRELLE	x		M. William RICHARD		
SAINT SEVERIN	M. Christian MARCADIER	x		M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole	x		Mme CABROL Claudia		
Totaux		38	4		7	1

Date de la convocation : 22 janvier 2016 - Quorum : 24
Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 38
Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 7
Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 1
Nbre total de pouvoirs : 4
Nbre de votants : 43

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2e classe en charge de la mission de technicien de rivière
- M. HOSPITALE Pierre Antoine, adjoint technique

DELIBERATION N° 06/2016

OBJET : INDEMNITE DE BUDGET et DE CONSEIL versées AUX COMPTABLES de la DDFIP

Le président expose :

VU, l'article 97 de la loi 82-213 du 2 mars 1982
VU, le décret 82-979 du 19 novembre 1982
VU, l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983
VU, l'arrêté du 16 septembre 1983

Qui ont fixé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil et de budget aux comptables du Trésor, chargés des fonctions de receveurs municipaux et syndicaux

CONSIDERANT, les prestations assurées par le comptable,

Sur l'indemnité de CONSEIL

Monsieur le Président expose au comité syndical que la collectivité est amenée à demander régulièrement des conseils au comptable en matière budgétaire, économique, financière, fiscale et comptable

Suite à la fusion au 1er janvier 2016, qui conduit au renouvellement de l'Assemblée délibérante, il propose d'attribuer au comptable l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, le comité syndical, décide d'accorder, l'indemnité précitée sur la base du taux maximal (100 %) fixé par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

De fait, Mme Anne BEAUVAL percevra cette indemnité à compter de l'année 2016 au taux de 100 % pour l'année civile et entière.

Sur l'indemnité d'aide à la confection des documents budgétaires

Le comité syndical décide en outre d'attribuer au comptable l'indemnité d'aide à la confection de budget d'un montant annuel de :

- 30,49 € sur la base du taux maximal (100 %) pour l'année civile et entière.

- il décide de donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,
Joël BONIFACE

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Bassins Tude et Bonne Anal
Siège : MAIRIE de CHALAIS (Charente)